

Le repli de l'emploi dans les professions faisant l'objet d'un apprentissage au Canada



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Le repli de l'emploi dans les professions faisant l'objet d'un apprentissage au Canada

Information archivée dans le Web

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, **veuillez communiquer avec nous**.

Louise Desjardins
Division du tourisme et du centre de la statistique de l'éducation
Statistique Canada

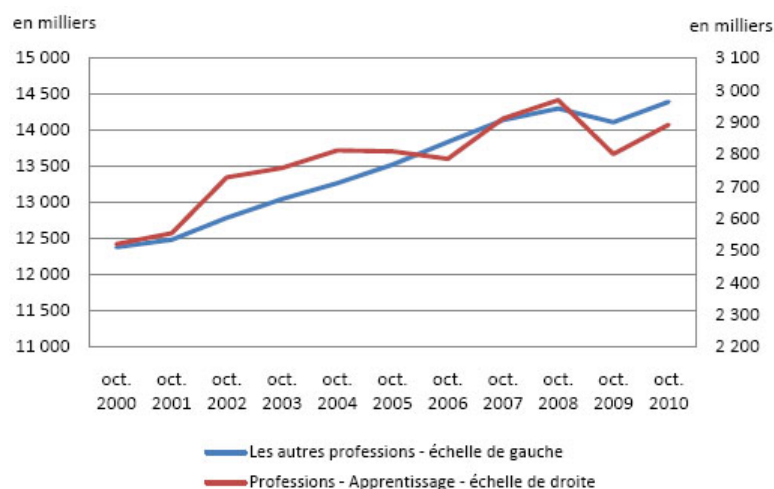
Entre 2000 et 2008, le Canada a connu une croissance de l'emploi soutenue et rapide, le taux annuel de croissance s'établissant alors à 2 %. Puis, à la suite du ralentissement économique mondial, le marché du travail au Canada a subi d'importantes pertes d'emploi, particulièrement à la fin de 2008 et au cours des premiers mois de 2009.

Le présent article utilise les données de **L'Enquête sur la population active**¹ pour se pencher sur les variations de l'emploi entre 2008 et 2010 dans les **professions faisant l'objet d'un apprentissage** et les comparer aux variations de l'emploi pour l'ensemble des autres professions. L'emploi est examiné en regard de certaines caractéristiques démographiques telles que le groupe d'âge, le niveau de scolarité atteint, le sexe et selon certaines caractéristiques de l'emploi.

Au cours de la première moitié de la décennie, entre 2000 et 2005, l'emploi dans les professions faisant l'objet d'un apprentissage a crû beaucoup plus rapidement que dans l'ensemble des autres professions, à 11,1 % et 8,8 % respectivement. Au cours des trois années subséquentes, la croissance de l'emploi a été comparable dans ces deux groupes pour atteindre des sommets inégalés en octobre 2008.

Toutefois, à la suite du ralentissement économique qui s'est intensifié à l'automne 2008, les professions faisant l'objet d'un apprentissage ont subi des pertes d'emploi plus marquées (-5,7 %) que les autres professions (-1,3 %). Bien qu'entre octobre 2009 et octobre 2010, les professions faisant l'objet d'un apprentissage aient enregistré des gains de 3,3 %, le niveau d'emploi en octobre 2010 (2 892 000) n'a pas réussi à regagner le niveau d'octobre 2008 (2 969 000) (graphique 1).

Graphique 1
Variations de l'emploi, octobre 2000 à octobre 2010



Source : Statistique Canada, **Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées**.

Repli entre octobre 2008 et octobre 2009

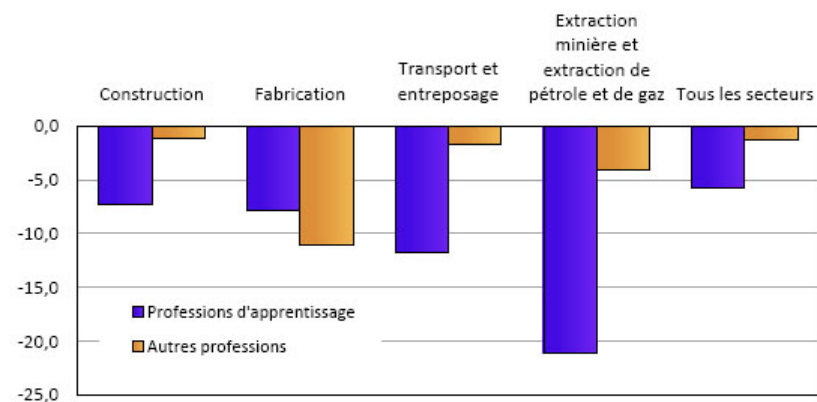
Les travailleurs dans les professions faisant l'objet d'un apprentissage n'ont pas tous été touchés de la même façon par les pertes d'emploi. Globalement, le fléchissement de l'emploi s'est le plus fait sentir chez les soudeurs (-28,2 %), les métiers de finition extérieure (-20,8 %), les machinistes (-17,2 %), les charpentiers (-16,3 %) et les conducteurs d'équipement lourd, grutiers et foreurs (-15,6 %) ². Seuls les travailleurs de

l'entretien d'automobiles et les plombiers, tuyauteurs et monteurs de conduites de vapeur ont connu une croissance de l'emploi appréciable (5,3 % et 6,9 % respectivement) au cours de la même période (**tableau 1 en annexe**).

Ces résultats s'expliquent par le fait que les professions faisant l'objet d'un apprentissage sont étroitement liées à des secteurs d'activité précis, lesquels ont particulièrement été touchés par le recul de l'emploi. En effet, bien que l'emploi se soit replié dans plusieurs secteurs, les diminutions ont fortement touché les professions faisant l'objet d'un apprentissage dans les secteurs de l'extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (-21,1 %), le transport et l'entreposage (-11,7 %), la fabrication (-7,8 %) et la construction (-7,2 %). Par ailleurs, les pertes d'emploi ont aussi été appréciables dans le secteur de la fabrication dans le cas des professions autres que celles faisant l'objet d'un apprentissage (-11,1 %) (graphique 2).

Graphique 2

Variations de l'emploi selon le secteur d'activité, entre octobre 2008 et octobre 2009



pourcentage

Source : Statistique Canada, **Enquête sur la population active**, données non désaisonnalisées.

Dans l'ensemble, et toutes professions confondues, le repli de l'emploi s'est surtout fait sentir en Ontario et en Alberta entre octobre 2008 et octobre 2009, les deux provinces affichant des variations de -3,1 % et de -3,3%, respectivement³.

Toutefois, c'est en Colombie-Britannique (-14,4 %) et au Québec (-11,8 %) que l'emploi dans les professions d'apprentissage a enregistré les reculs les plus importants. En Colombie-Britannique, les cinq professions d'apprentissage enregistrant les pertes d'emploi les plus importantes étaient : les électriciens (-33,4 %), les métiers de finition intérieure (-30 %), les métiers dans les services alimentaires (-29,7 %) et finalement les conducteurs d'équipement lourd, grutiers et foreurs (-28,3 %). Dans le cas du Québec, on retrouvait : les charpentiers (-38,2 %), les coiffeurs et esthéticiens (-27 %) et les conducteurs de camions (-18 %).

Par contre, dans ces deux provinces, les autres professions étaient moins touchées par les pertes d'emploi et enregistraient même de faibles gains (0,8 % chaque province).

À l'inverse, seules les provinces de l'Atlantique affichaient des augmentations de l'emploi dans les professions d'apprentissage (5,6 %) pendant cette période. Cette progression est surtout due aux coiffeurs et esthéticiens (42,4 %), aux mécaniciens de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles) (15,5 %), aux aides de soutien des métiers, manœuvres en construction (14,6 %) et aux métiers de finition intérieure (14,3 %).

Variations de l'emploi et caractéristiques démographiques

Plusieurs études ont déjà démontré la relation entre le niveau de scolarité atteint, les perspectives d'emploi et les gains des individus⁴. Selon les données annuelles de 2009 de l'Enquête sur la population active, le taux de chômage des Canadiens qui n'avaient pas obtenu un diplôme d'études secondaires s'élevait à 15,9 %, soit trois fois celui des détenteurs d'un grade universitaire (5,0 %). Conséquemment, on peut supposer que le niveau de scolarité constitue un gage de stabilité sur le marché du travail, une scolarité plus élevée étant liée à un taux d'emploi plus élevé. Ainsi, on observe d'importantes pertes d'emploi parmi les travailleurs des professions d'apprentissage ayant moins qu'un diplôme d'études secondaires (-12,3 %) comparativement aux travailleurs détenteurs d'un certificat d'apprentissage ou de métier (-1,9 %).

Par ailleurs, le recul de l'emploi dans les professions d'apprentissage s'est davantage manifesté chez les jeunes de moins de 25 ans (-13,1 %) que chez les travailleurs de 55 ans ou plus (-0,5 %), les hommes (-6,1 %) comparativement aux femmes (-3,3 %), et les travailleurs nés au Canada (-7,3 %) plutôt que les immigrants (-0,8 %).

Les plus fortes baisses de l'emploi observées chez les hommes et les travailleurs nés au Canada comparativement aux femmes et aux immigrants sont surtout dues à leur poids démographique ainsi qu'à la concentration de ces derniers dans des branches d'activité spécifiques. En effet, près des deux tiers des travailleurs masculins des professions faisant l'objet d'un apprentissage (64,4 % en octobre 2008 et 61,5 % en octobre 2009) étaient occupés dans les quatre branches d'activité ayant enregistré les reculs les plus importants (voir graphique 2). En revanche, ces mêmes secteurs d'activité n'accueillaient qu'environ le quart des femmes œuvrant dans les professions d'apprentissage, celles-ci étant surtout concentrées dans le commerce de détail, l'hébergement, les services de restauration et les services personnels. La concentration des femmes dans ces secteurs est attribuable à leur choix de profession, les deux-tiers d'entre elles ayant choisi les métiers de coiffeuses et esthéticiennes, lesquels font partie des services personnels, et les professions dans les services alimentaires telles que cuisinières, bouchères et boulangères.

Par ailleurs, tandis que la proportion des travailleurs des professions d'apprentissage nés au Canada demeurait inchangée dans les quatre secteurs d'activité ayant connu de forts déclinés entre octobre 2008 et octobre 2009 (environ 55 %), la proportion d'immigrants dans ces secteurs d'activité diminuait de 12 points de pourcentage⁵. Au même moment, le nombre d'immigrants augmentait dans des branches d'activité où l'emploi avait

progressé, telles que le commerce de gros et de détail et les services personnels. Le nombre de travailleurs immigrants passait de 107 500 à 135 200 dans ces secteurs, une croissance de 26 %.

Bien que le fléchissement de l'emploi selon ces caractéristiques démographiques soit aussi observable dans les autres professions, les variations étaient, au plan des pourcentages, moins prononcées. En effet, l'emploi avait diminué de 7,5 % pour les jeunes de moins de 25 ans alors que les travailleurs de 55 ans ou plus enregistraient des gains (4,4 %) et l'emploi avait diminué de 1,9 % chez les hommes comparativement à 0,8 % chez les femmes. Le meilleur rendement des femmes au chapitre de l'emploi s'explique essentiellement par le fait qu'elles étaient surtout concentrées dans les services d'enseignement et les soins de santé et assistance sociale, lesquels employaient environ 30 % des femmes, deux secteurs d'activité qui ont enregistré des gains entre octobre 2008 et octobre 2009. En revanche, la proportion d'hommes dans les autres professions la plus élevée était observée dans le secteur de la fabrication qui employait environ 14 % des hommes.

Variations et caractéristiques de l'emploi

Lorsqu'on examine les caractéristiques de l'emploi, on constate que la répartition de travailleurs à temps plein et de travailleurs autonomes par rapport à l'ensemble des personnes occupées n'a pratiquement pas changé entre octobre 2007 et octobre 2009, et ce, malgré une augmentation substantielle en nombre absolu de travailleurs autonomes et une baisse enregistrée du travail à temps plein⁶. Les personnes occupées dans les professions d'apprentissage étaient proportionnellement plus nombreuses à travailler à temps plein (91 % à 89 %) que les travailleurs des autres professions (79 %), mais proportionnellement moins nombreux à être des travailleurs autonomes, leurs taux se situant à environ 13 % comparativement à environ 16 % pour les travailleurs des autres professions, et ce, en dépit de la croyance populaire voulant que les gens de métiers soient plus susceptibles de diriger leur propre entreprise ou de travailler à leur compte⁷.

La plus faible proportion de travailleurs autonomes dans les professions d'apprentissage peut s'expliquer par une diminution du travail autonome dans le secteur de la production de biens (-1,3 %), lequel regroupe le secteur des mines et extraction de pétrole et gaz, les services publics, la construction et la fabrication. À l'inverse, le secteur des services a enregistré une croissance du travail autonome de 6,4 % entre octobre 2008 et octobre 2009. Deux secteurs spécifiques ont contribué à cette croissance : la finance, les assurances, l'immobilier et la location (29,0 %) ainsi que le commerce de gros et de détail (9,5 %)⁸; lesquels employaient près du quart (environ 23 %) des travailleurs des professions autres que celles faisant l'objet d'un apprentissage.

Depuis la fin des années 1990, la proportion d'employés occupant un poste temporaire n'a cessé d'augmenter au Canada, passant de 11,3 % en 1997 à 12,9% en 2007. Lors du repli économique, le nombre d'employés permanents a connu une diminution de près de 4 % (-3,8 %) tandis que les emplois temporaires enregistraient une faible croissance (0,7 %). Toutefois, les professions d'apprentissage perdaient deux fois plus d'emplois permanents (-7,3 %) que les autres professions (-3,1 %).

Bien que, dans l'ensemble des professions, les employés non syndiqués aient été davantage touchés par les pertes d'emploi (-4,0 %) que les employés syndiqués (-1,7 %)⁹, les proportions étaient similaires dans le cas des travailleurs dans les professions d'apprentissage (-6,3 % et -5,8 % respectivement). Alors que les niveaux d'emploi dans les professions faisant l'objet d'un apprentissage diminuaient surtout chez les employeurs comptant moins de 20 employés (-10,3 %), on observait l'inverse dans le cas des autres professions, les employeurs de plus de 500 employés étant les plus susceptibles de voir leur main-d'œuvre diminuer (-5,7 % comparativement à -1,7 % chez les employeurs de moins de 20 employés). Dans les deux catégories de professions, les plus fortes réductions d'emploi se retrouvaient parmi les employés qui gagnaient un salaire horaire de moins de 10,00 \$, alors que l'emploi a cru parmi les employés gagnant 40,00 \$ ou plus. La croissance de l'emploi dans cette fourchette des gains dans les professions d'apprentissage (34,2 %) atteignait près de trois fois la proportion observée dans les autres professions (12,1 %) (tableau 2 en annexe).

La reprise entre octobre 2009 et octobre 2010

Entre octobre 2009 et octobre 2010, l'emploi a légèrement crû au Canada. Le nombre de personnes occupées a augmenté de 375 200 (ou 2,2 %) et le taux de chômage est passé de 8,4 % en octobre 2009 à 7,9 % en octobre 2010¹⁰. La reprise a davantage profité aux travailleurs dans les professions faisant l'objet d'un apprentissage, leur croissance de l'emploi se situant à 3,3 % comparativement à 2,0 % pour les travailleurs dans les autres professions.

Bien que le recul de l'emploi dans les professions d'apprentissage se soit surtout fait sentir au Québec et en Colombie-Britannique, ces deux provinces enregistraient les meilleurs taux de croissance un an plus tard ; l'emploi ayant progressé de 73 400 (ou 12,1 %) au Québec et de 20 600 (ou 5,6 %) en Colombie-Britannique entre octobre 2009 et octobre 2010. À elles seules, ces deux provinces représentaient 85 % des gains d'emploi dans les professions faisant l'objet d'un apprentissage au cours de cette période.

Proportionnellement plus de détenteurs d'un grade universitaire dans les professions d'apprentissage (19,9 %) que dans les autres professions (5,2 %) ont aussi profité de la croissance. L'emploi s'est aussi passablement accru pour les détenteurs d'un diplôme ou certificat d'apprentissage ou de métier, et ce, dans les deux groupes de professions (9,0 % et 5,0 % respectivement).

Parallèlement, le nombre de jeunes de moins de 25 ans employés dans les professions faisant l'objet d'un apprentissage continuait de diminuer (-11 500 ou -2,4 %) alors que les groupes d'âge de 25 à 54 ans et de 55 ans et plus enregistraient des progressions appréciables de l'emploi à 63 300 (ou 3,3 %) et 39 500 (ou 10 %) respectivement. La croissance du nombre de travailleuses dans les professions d'apprentissage (5,6 %) a été proportionnellement plus importante que celle de leurs homologues masculins (2,8 %) ainsi que des travailleurs (2,7 %) et des travailleuses (1,4 %) dans les autres professions (**tableau 2 en annexe**).

En octobre 2010, on comptait 102 600 employés permanents de plus dans les professions d'apprentissage qu'en octobre 2009 alors que l'emploi temporaire demeurait pratiquement au même niveau. La croissance de l'emploi a été plus forte dans le cas des employés non syndiqués (5,5 %) des professions d'apprentissage comparativement à leurs collègues couverts par un syndicat (1,6 %). Dans le cas des autres professions par contre, l'emploi a davantage augmenté pour les employés syndiqués (4,4 %) que pour leurs collègues non syndiqués (2,6 %).

La progression de l'emploi chez les employeurs des professions d'apprentissage comptant moins de 20 employés (7,9 %) et les employeurs de plus de 500 employés (8,8 %) était comparable. Dans les autres professions toutefois, les employeurs de moins de 20 employés affichaient le taux de croissance le plus élevé, alors que celui-ci se situait à 5,0 % comparativement à 3,3 % pour les employeurs de plus de 500 employés.

Finalement, la hausse de l'emploi s'est davantage manifestée parmi les employés des professions d'apprentissage qui gagnaient un salaire horaire de 30,00 \$ et plus, le nombre d'employés augmentant de 90 600 (ou 25,3 %). Dans les autres professions, la croissance de l'emploi était comparable dans la plupart des fourchettes des gains (**tableau 2 en annexe**).

Conclusion

Le fléchissement de l'emploi entre octobre 2008 et octobre 2009 a été plus marqué dans les professions faisant l'objet d'un apprentissage que dans les autres professions. Le recul de l'emploi est surtout survenu dans les professions de soudeurs, les professions de finition extérieure, de machinistes, de charpentiers et de conducteurs d'équipement lourd, grutiers et foreurs. Parallèlement, les pertes ont particulièrement touché les secteurs de l'extraction minière et extraction de pétrole et de gaz, le transport et l'entreposage, la fabrication et la construction; ces secteurs étant étroitement liés aux professions susmentionnées.

Les jeunes de moins de 25 ans, les hommes et les travailleurs nés au Canada ont affiché les plus fortes baisses parmi les travailleurs dans les professions faisant l'objet d'un apprentissage. Le recul de l'emploi chez les hommes et les travailleurs nés au Canada est attribuable à leur importante concentration dans les secteurs d'activité qui ont enregistré les plus fortes diminutions entre octobre 2008 et octobre 2009. En outre, les professions faisant l'objet d'un apprentissage perdaient proportionnellement deux fois plus d'emplois permanents que les autres professions.

Par ailleurs, l'augmentation de l'emploi entre octobre 2009 et octobre 2010 a plutôt profité aux travailleurs dans les professions faisant l'objet d'un apprentissage qu'aux travailleurs des autres professions. On ignore dans quelle mesure cette hausse de l'emploi pourrait être reliée aux investissements dans les infrastructures découlant des divers programmes gouvernementaux de relance de l'économie, aux réinvestissements des entreprises dans le matériel ou à l'augmentation des dépenses des ménages en 2010, résultant d'une meilleure confiance de ces derniers dans la situation économique du pays. Des analyses plus poussées de la conjoncture du marché du travail au cours de cette période et des caractéristiques des travailleurs dans les professions faisant l'objet d'un apprentissage pourraient jeter plus de lumière sur ces résultats.

Tableaux en annexe

Tableau 1

Variations de l'emploi selon la profession, octobre 2008 à octobre 2010

	Octobre 2008	Octobre 2009	Variation 2008-2009	Octobre 2010	Variation 2009-2010
	en milliers		pourcentage	en milliers	
Toutes les autres professions	14 301,3	14 108,8	-1,3	14 393,1	2,0
Professions faisant l'objet d'un apprentissage	2 969,4	2 800,7	-5,7	2 892,1	3,3
Entretien d'automobiles	176,1	185,5	5,3	186,0	0,3
Charpentiers	161,8	135,4	-16,3	146,1	7,9
Électriciens / électriciennes	169,5	155,0	-8,6	166,5	7,4
Électronique et instrumentation	141,6	128,7	-9,1	150,0	16,6
Finition extérieure	73,7	58,4	-20,8	61,9	6,0
Services alimentaires	373,4	379,7	1,7	398,8	5,0
Coiffeurs / coiffeuses et esthéticiens / esthéticiennes	150,2	141,8	-5,6	158,4	11,7
Conducteurs / conductrices de camions	326,2	307,1	-5,9	293,5	-4,4
Conducteurs / conductrices d'équipement lourd et grutiers / grutières et foreurs / foreuses	118,9	100,3	-15,6	97,1	-3,2
Finition intérieure	131,4	124,1	-5,6	129,0	3,9
Techniciens / techniciennes, spécialistes et manoeuvres de l'aménagement paysager et de l'horticulture	75,5	72,4	-4,1	88,7	22,5
Machinistes	72,8	60,3	-17,2	53,3	-11,6
Tôliers / tôlières et personnel des métiers du formage, du profilage et du montage du métal	73,4	69,9	-4,8	81,1	16,0
Mécaniciens / mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	186,6	179,0	-4,1	177,1	-1,1
Foreurs / foreuses et personnel de mise à l'essai et des autres services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz	25,6	19,0 ^E	-25,8	28,6	50,5
Plombiers / plombières, tuyauteurs / tuyauteuses et monteurs / monteuses de conduites de vapeur	65,2	69,7	6,9	80,0	14,8
Aides de soutien des métiers, manoeuvres en construction et de transport et personnel assimilé	398,2	401,8	0,9	386,4	-3,8
Soudeurs / soudeuses	114,3	82,1	-28,2	83,2	1,3
Autre	135,0	130,6	-3,3	126,4	-3,2

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Statistique Canada, **Enquête sur la population active**, données non désaisonnalisées.

Tableau 2

Variations de l'emploi selon les caractéristiques de l'emploi principal, octobre 2008 à octobre 2010

	Octobre 2008	Octobre 2009	Variation 2008-2009	Octobre 2010	Variation 2009-2010
	en milliers		pourcentage	en milliers	
Professions faisant l'objet d'un apprentissage					
Emploi permanent	2 209,9	2 047,5	-7,3	2 150,1	5,0
Emploi temporaire	377,2	385,3	2,1	385,7	0,1
Couverts par un syndicat	845,7	792,5	-6,3	805,1	1,6
Non couverts par un syndicat	1 741,4	1 640,3	-5,8	1 730,7	5,5
Taille du lieu de travail					

Moins de 20 employés	782,2	701,7	-10,3	757,4	7,9
20 à 500 employés	903,9	884,6	-2,1	857,0	-3,1
Plus de 500 employés	901,1	846,5	-6,1	921,4	8,8
Salaire horaire					
Moins de 10,00 \$	225,0	161,4	-28,3	104,4	-35,3
10,00 \$ à 19,99 \$	1 236,0	1 177,9	-4,7	1 211,4	2,8
20,00 \$ à 29,99 \$	805,2	735,8	-8,6	771,7	4,9
30,00 \$ à 39,99 \$	279,1	301,6	8,1	368,4	22,1
40,00 \$ ou plus \$	41,8	56,1	34,2	79,9	42,4
Toutes les autres professions					
Emploi permanent	10 598,6	10 271,5	-3,1	10 583,9	3,0
Emploi temporaire	1 429,5	1 434,7	0,4	1 490,0	3,9
Couverts par un syndicat	3 704,0	3 678,8	-0,7	3 839,1	4,4
Non couverts par un syndicat	8 324,1	8 027,3	-3,6	8 234,8	2,6
Taille du lieu de travail					
Moins de 20 employés	2 019,3	1 985,1	-1,7	2 084,1	5,0
20 à 500 employés	3 452,4	3 537,1	2,5	3 603,9	1,9
Plus de 500 employés	6 556,4	6 183,9	-5,7	6 386,0	3,3
Salaire horaire					
Moins de 10,00 \$	1 446,8	1 095,5	-24,3	714,9	-34,7
10,00 \$ à 19,99 \$	4 791,4	4 717,5	-1,5	5 049,0	7,0
20,00 \$ à 29,99 \$	3 091,7	3 080,1	-0,4	3 293,1	6,9
30,00 \$ à 39,99 \$	1 642,8	1 630,1	-0,8	1 736,7	6,5
40,00 \$ ou plus \$	1 055,5	1 183,0	12,1	1 280,3	8,2
Note : Employés rémunérés seulement.					
Source : Statistique Canada, Statistique Canada, <u>Enquête sur la population active</u> , données non désaisonnalisées.					

Autre ouvrage consulté

Statistique Canada, 2009. **Regard sur le marché du travail canadien, 2007**, produit n^o 71-222-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 128p.

Notes :

1. **Les** estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) utilisées dans cet article sont fondées sur les données d'avant la révision standard de l'EPA de janvier 2011. On doit noter que les changements aux estimations de l'EPA sont mineurs. Les taux de chômage, d'emploi et d'activité ainsi que les tendances clés du marché du travail demeurent essentiellement inchangés.
2. **Le** lecteur doit garder à l'esprit qu'en raison du faible nombre de travailleurs dans certaines professions, on peut obtenir, sur le plan des pourcentages, des variations sensiblement plus importantes que pour des professions dont les effectifs sont plus nombreux.
3. **LaRoche-Côté**, Sébastien et Jason Gilmore. 2009. « **Repli de l'emploi au Canada** », L'emploi et le revenu en perspective, vol. 10, n^o 12, n^o 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.
4. **Voir**, par exemple : Statistique Canada, 2010. **Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2010**, produit n^o 81-604-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada et Conseil des ministres de l'éducation (Canada), 110 p.
5. **Comme** l'EPA est une enquête par sondage sujette à une certaine erreur inhérente, particulièrement chez les plus petits groupes démographiques, les estimations pour les immigrants sont calculées sur une période de trois mois afin d'accroître le niveau de confiance.
6. **LaRoche-Côté**, Op.cit.
7. **Wendy** Pyper documente aussi le plus faible pourcentage de travailleurs autonomes dans les métiers spécialisés que dans les autres professions dans « **L'emploi dans les métiers spécialisés**. » L'emploi et le revenu en perspective, vol. 9, n^o 10, octobre 2008, n^o 75-001 au catalogue de Statistique Canada.
8. **Statistique** Canada. Tableau 282-0011 : Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la catégorie de travailleur, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, non désaisonnalisées, annuel (personnes), CANSIM (base de données). <http://cansim2.statcan.gc.ca> (site consulté le 20 décembre 2010).
9. **voir** LaRoche-Côté, Op.cit.
10. **Données** désaisonnalisées de l'Enquête sur la population active.